Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Désignation du chef du futur Service du développement territorial

En juin dernier, le Conseil d'Etat annonçait la fusion des services en charge du territoire. La fusion sera effective le 1er juillet 2007 et implique d'importants travaux préparatoires. Le Conseil d'Etat a désigné le chef de la future entité en la personne de Daniel Berner, actuel chef a.i. du SAT, et lui confie la conduite des travaux de fusion. Le chef du SAF, Roland Prélaz-Droux, poursuivra sa carrière en tant que professeur au sein de la Haute école d'ingénieurs et de gestion (heig-vd).

Daniel Berner a commencé sa carrière au sein de l'Administration cantonale en 1982 en tant qu'adjoint au chef de l'Office cantonal de protection des eaux et l'a poursuivie dès 1988 comme délégué cantonal à l'environnement. Le 1er mars 2005, il a été appelé par le Conseil d'Etat pour reprendre ad intérim la direction du Service de l'aménagement du territoire (SAT). Son action depuis lors a permis de moderniser et améliorer significativement le fonctionnement du service, tout en développant un certain nombre de projets stratégiques dont le plus spectaculaire est naturellement le Plan directeur cantonal, aujourd'hui à l'examen du Grand Conseil. Le Gouvernement considère que les qualités professionnelles et humaines de M. Berner, sa grande expérience et ses contacts privilégiés avec les communes et autres partenaires de l'Etat en font la personne idéale pour lancer immédiatement les travaux de constitution du nouveau service du développement territorial (SDT) et en assumer la direction dès le 1er juillet de l'année prochaine.

Roland Prélaz-Droux, chef du Service des améliorations foncières (SAF) depuis le 1er juillet 2002, a quant à lui décidé de poursuivre sa carrière dans l'enseignement, un domaine qu'il connaît particulièrement bien. Docteur en sciences techniques, il a en effet travaillé plusieurs années à l'EPFL, notamment comme maître d'enseignement et de recherches au sein de la faculté ENAC (environnement naturel, architectural et construit). Une opportunité s'est présentée pour lui au sein du Département " environnement construit et géoinformation " de la heig-vd à Yverdon-les-Bains. M. Prélaz-Droux y reprendra dès le 1er septembre 2007 les charges d'enseignement en développement territorial aujourd'hui principalement assumées par le professeur Jean-

Robert Schneider qui prend sa retraite. Le Conseil d'Etat se réjouit de cette nomination qui tient compte des très grandes compétences scientifiques de M. Prélaz-Droux ainsi que de son expérience acquise au seinde l'Administration. Il le félicite et le remercie d'ores et déjà chaleureusement pour les cinq années durant lesquelles il aura assumé avec brio la direction du SAF. D'ici à son départ, M. Prélaz-Droux apportera son appui à M. Berner dans les travaux de constitution du SDT.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 novembre 2006

DIRE, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 40 00 - DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat 021 316 70 01 - Daniel Berner, chef du SAT, 021 316 74 44 - Roland Prélaz-Droux, chef du SAF, 021 316 64 40